



Commentaires de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec
relatifs au Sommet sur l'alimentation pour doter le Québec d'une
Politique bioalimentaire

Novembre 2017

Ordre professionnel des diététistes du Québec

550, rue Sherbrooke Ouest, tour Ouest, bureau 1855, Montréal (Québec), H3A 1B9

Tél. : 514-393-3733, poste 207 • sans frais : 1-888-393-8528 • Téléc. : 514-393-3582

opdq@opdq.org • www.opdq.org

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec assure la protection du public en matière de nutrition humaine et d'alimentation, notamment par le contrôle de l'exercice de la profession et de la qualité de l'acte professionnel de même que par le maintien et le développement des compétences professionnelles des diététistes-nutritionnistes.

Outre ses prises de position et ses actions ciblées, l'Ordre contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population et des individus en favorisant des environnements propices à de saines habitudes alimentaires. De plus, dans chacun de ces environnements, l'Ordre soutient l'acquisition des compétences de ses membres. Ce faisant, l'Ordre promeut des mesures éducatives et une information judicieuse, rigoureuse et d'intérêt public qui favorise une prise de décision éclairée en matière d'alimentation.

Table des matières

Introduction.....	4
Commentaires généraux	5
Favoriser la disponibilité physique, économique et sécuritaire à la saine alimentation	5
Améliorer les connaissances et les compétences sur la nutrition, la cuisine et la transformation agroalimentaire	7
Responsabilisation des producteurs, des distributeurs et des transformateurs	7
Conclusion	9
Annexe.....	10

Introduction

Le 6 septembre 2016, le MAPAQ entreprenait une démarche pour doter le Québec d'une politique bioalimentaire et préparer la tenue du Sommet sur l'alimentation. Des acteurs de différents milieux ont été invités à trois rencontres préparatoires pour débattre des idées à intégrer dans la future politique bioalimentaire du Québec. Interpellé par les enjeux et les préoccupations de la population en regard de la nutrition humaine et de l'alimentation, l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (ci-après « l'Ordre ») a pris part à cet exercice consultatif. Trois grandes rencontres thématiques ont eu lieu. La première, intitulée fort à propos « À l'écoute des consommateurs d'aujourd'hui et de demain », mettait l'accent sur les demandes et les attentes du consommateur. À cette occasion, l'Ordre s'est exprimé sur un enjeu au cœur de sa mission : les préoccupations des consommateurs à l'égard de la santé.

Forte de sa participation à cette démarche préparatoire en vue du Sommet sur l'alimentation et de sa mission de protection du public, l'Ordre accueille favorablement la démarche gouvernementale en vue de doter le Québec d'une politique bioalimentaire. D'ailleurs, l'Ordre a réitéré sa participation aux exercices de consultations publiques touchant cet enjeu de santé. Au cours des dernières années, l'Ordre a déposé des mémoires relatifs à l'innocuité alimentaire à la *Commission sur l'Agriculture, les Pêcheries et l'Alimentation de l'Assemblée nationale du Québec* en 2004, lors de la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* de juin 2007, de même qu'à l'occasion du *Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec* de 2011 (veuillez consulter l'annexe). L'Ordre s'était également prononcé lors de la *Consultation publique portant sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires*, ainsi que lors de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* en 2015. La présente démarche traduit selon nous une volonté gouvernementale de fonder une politique sur le fruit des consultations publiques des dernières années relatives au secteur bioalimentaire. L'Ordre présente dans ce document l'essentiel de ses préoccupations.

Commentaires généraux

L'adoption d'une politique bioalimentaire permettra de déterminer la vision, les orientations et les objectifs qui guideront les actions gouvernementales dans le virage bioalimentaire souhaité. Comme le soulignait le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, « Grâce au dialogue établi entre tous les maillons de la chaîne bioalimentaire, c'est ensemble que nous définirons la future politique bioalimentaire, qui favorisera la prospérité du secteur et apportera une réponse aux besoins et aux attentes des consommateurs¹. » Appuyant ce propos, l'Ordre est convaincu que l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique bioalimentaire doivent se faire de concert avec les acteurs concernés, sans oublier les professionnels de la saine alimentation. L'adoption de la politique bioalimentaire du Québec doit résulter de la synergie de ses acteurs et d'une volonté d'action plurisectorielle. L'Ordre souhaite souligner que nombre de ses membres exercent dans des champs de pratique qui touchent plusieurs étapes de la chaîne agroalimentaire, des producteurs jusqu'aux consommateurs (nutrition en agroalimentaire et biopharmaceutique, gestion des services d'alimentation, nutrition en santé publique, nutrition clinique); ce sont donc des acteurs importants à consulter. Ces professionnels de la saine alimentation connaissent les besoins nutritionnels des différents consommateurs. Les diététistes/nutritionnistes offrent leur collaboration et leur expertise puisque leurs opinions et interventions sont à même d'influencer l'offre alimentaire disponible pour le consommateur. La politique bioalimentaire doit reconnaître que la qualité de vie des personnes, les répercussions sur la santé, de même que le fardeau économique lié à la maladie peuvent être modulés par les habitudes alimentaires des consommateurs. Dans ce document, l'Ordre entrevoit trois grands axes d'intervention de la future politique bioalimentaire : 1) la disponibilité physique, économique et sécuritaire des aliments; 2) l'amélioration des connaissances et des compétences sur la nutrition, la cuisine et sur la transformation agroalimentaire; et 3) la responsabilisation des producteurs, des distributeurs et des transformateurs.

L'Ordre est d'avis que le gouvernement devra faire preuve de courage et d'innovation dans de nombreuses sphères de la vie socio-économique liées à l'alimentation.

Favoriser la disponibilité physique, économique et sécuritaire à la saine alimentation

D'abord, il est essentiel que la politique bioalimentaire intègre une définition de la saine alimentation et tienne compte du souci grandissant des consommateurs pour leur santé. La politique bioalimentaire doit donc pouvoir intégrer cette préoccupation à l'égard du lien entre l'alimentation et la santé dans son cadre stratégique. À cet effet, un volet « santé des populations » pourrait être intégré à la politique et inclure les éléments suivants :

¹ MAPAQ. Communiqué de presse du 18 septembre 2017 intitulé Future politique bioalimentaire du Québec - Le sommet sur l'alimentation aura lieu le 17 novembre. Disponible au : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=diffuseurs&listeDiff=20&type=1&idArticle=2509185477>.

- Définition des aliments « sains et de qualité »²;
- Inclusion de la valeur nutritive comme un des critères essentiels de la qualité de l'aliment;
- Réflexion sur la dimension globale de la qualité nutritionnelle (valeur nutritive, écoresponsable, innocuité, quantité suffisante, plaisir, qualité du rapport à l'alimentation);
- Adoption de définitions communes par les différents ministères.

Il serait important d'arrimer les objectifs de la Politique bioalimentaire avec ceux de la Politique gouvernementale de prévention en santé³.

Un des enjeux qui préoccupe fondamentalement l'Ordre est la disponibilité physique économique et sécuritaire aux aliments sains. Le désert alimentaire désigne un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socio-économique⁴. À Montréal, près de 17 % de la population habite dans un quartier correspondant aux critères du « désert alimentaire »⁵. Selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), près de 5,7 % de la population globale québécoise habiterait dans un désert alimentaire. Bien que ce phénomène soit encore méconnu en dehors des zones urbaines, l'accès à des aliments variés, de bonne qualité nutritionnelle et à bon prix est essentiel au maintien d'une saine alimentation et à la prévention des problèmes liés au poids⁶. Rappelons qu'une mauvaise alimentation et la sédentarité sont les deux principales causes de maladies non transmissibles, comme les maladies cardio-vasculaires, le diabète de type 2 et certains types de cancers, qui contribuent pour une large part à la charge mondiale de morbidité, de mortalité et d'incapacité. La simple « disponibilité » d'une saine alimentation est un enjeu de santé publique. À cet égard, l'Ordre propose les mesures suivantes :

- Créer des environnements favorables à la saine alimentation;
- Favoriser l'accès au transport des denrées alimentaires dans les régions éloignées;
- Réduire les déserts alimentaires;
- Favoriser l'accès des populations autochtones à la saine alimentation;
- Améliorer l'offre alimentaire dans les institutions publiques du Québec pour mieux répondre aux critères de saine alimentation.

² Mémoire de l'OPDQ, Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec, septembre 2011, p.4.

³ MSSS. Politique gouvernementale de prévention en santé. Disponible au : <http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/politique-prevention-sante/>.

⁴ Institut national de santé publique du Québec. Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions. Disponible au : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf, à la page VII.

⁵ Idem à la page 4.

⁶ Idem à la page 27.

Améliorer les connaissances et les compétences sur la nutrition, la cuisine et la transformation agroalimentaire

Parallèlement à la démarche entourant le Sommet sur l'alimentation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a mené un sondage sur les préoccupations et les perceptions de la population du Québec face à l'industrie alimentaire québécoise. Le rapport d'analyse révèle que 90 % des Québécois sont en accord avec l'idée que les jeunes devraient être mieux renseignés sur ce secteur dans le cadre de leur parcours pédagogique⁷. L'Ordre estime que l'accroissement des connaissances et des compétences à l'égard de la saine alimentation permet au consommateur de faire des choix plus éclairés. L'Ordre émet les recommandations suivantes :

- Intégrer la vision de la Politique gouvernementale en santé du ministère de la Santé et des Services sociaux (ci-après « MSSS ») (Orientation 1) à la future politique bioalimentaire;
- Saisir l'occasion de doter le Québec d'une politique de prévention avant-gardiste qui inspire et mobilise nombre de partenaires pour favoriser la santé dans une plus grande équité;
- Faire du ministère de l'Éducation un partenaire dans la promotion de saines habitudes alimentaires;
- Ajouter la saine alimentation au curriculum scolaire (du CPE à la fin du secondaire) pour l'acquisition de compétences en alimentation et en cuisine (planification, approvisionnement et préparation des repas);
- Éduquer la population, notamment les jeunes, sur la provenance des aliments et la transformation alimentaire;
- Permettre aux intervenants des milieux de garde et scolaires d'utiliser les outils éducatifs actuellement disponibles;
- Assurer une formation pertinente et de qualité aux intervenants partenaires (p. ex. école);
- Collaborer avec le MSSS pour développer un programme éducatif qui sert de guide (prévention en santé);
- Aider les consommateurs à discerner le marketing alimentaire des informations crédibles en saine alimentation;
- Éduquer les consommateurs à reconnaître les propriétés et les attributs des aliments.

Responsabilisation des producteurs, des distributeurs et des transformateurs

Tous les acteurs de la chaîne alimentaire influencent les choix alimentaires des consommateurs et conséquemment leur santé. L'Ordre est d'avis que seule une concertation entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire saura influencer positivement l'offre alimentaire disponible pour

⁷ MAPAQ. Préoccupations et perceptions de la population du Québec face à l'industrie alimentaire québécoise - Rapport d'analyse d'un sondage web – version finale. Disponible au : http://sometalimqc.gouv.qc.ca/wp-content/themes/sommet/documents/Rapport_d-analyse_sondage_.pdf, à la page 34.

le consommateur, contribuant ainsi à optimiser sa santé. Selon le sondage intitulé *Demandes et attentes des consommateurs québécois* portant sur les valeurs des consommateurs, les trois principaux facteurs guidant la consommation alimentaire sont : se nourrir sainement (73 %), acheter au meilleur coût possible (60 %) et se nourrir de façon pratique et facile (48 %)⁸. La volonté de se nourrir sainement se reflète donc dans les habitudes d'achat des consommateurs. Paradoxalement, 53 % des Québécois indiquaient consommer moins de cinq portions de fruits et légumes par jour⁹. Pourtant, ces aliments sont sains, pratiques et faciles à consommer. Également au centre des préoccupations des ménages québécois se trouvent la présence de résidus de pesticides et d'antibiotiques dans les aliments, l'accès à des aliments frais et nutritifs à proximité du lieu de résidence et l'obtention d'une information claire et exacte sur les aliments et la façon dont ils sont produits. Afin de mettre en œuvre des stratégies répondant aux attentes des consommateurs, l'Ordre propose les recommandations suivantes :

- Reconnaître la responsabilité partagée entre l'industrie et le gouvernement;
- Augmenter la collaboration entre les différents paliers de gouvernement et les acteurs de la chaîne alimentaire;
- Reconnaître et valoriser l'importance de l'influence positive des transformateurs sur la santé des Québécois;
- Reconnaître le rôle potentiel de valorisation de la saine alimentation (ex. : consommation de fruits et légumes) que peut exercer l'industrie agroalimentaire;
- Considérer les transformateurs agroalimentaires comme des partenaires essentiels dans l'élaboration d'une stratégie globale visant l'amélioration de l'offre alimentaire;
- Favoriser la diffusion par les différents acteurs de la chaîne alimentaire de l'information juste, crédible et transparente aux consommateurs;
- Encadrer l'usage des pesticides par les producteurs;
- Considérer les répercussions des politiques de marchandisage des distributeurs sur les achats d'aliments et les modifier pour favoriser le choix d'aliments sains;
- Créer des incitatifs financiers et organisationnels pour favoriser l'établissement des distributeurs dans les communautés isolées, défavorisées ou éloignées de sorte à y améliorer l'accès aux aliments sains;
- Encourager les industries de transformation alimentaires à recourir aux services des diététistes-nutritionnistes pour le développement de produits sains et nutritifs.

⁸ MAPAQ. Demandes et attentes des consommateurs québécois – Rapport d'analyse d'un sondage web. Disponible au : http://sometalimqc.gouv.qc.ca/wp-content/themes/somet/documents/SondageLeger_Rapport_MAPAQ.pdf.

⁹ Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2012. Disponible au : <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2013001/article/11837-fra.htm>

Conclusion

L'Ordre est convaincu que les objectifs de développement économique, d'accroissement de la capacité concurrentielle et de soutien à l'industrie agroalimentaire ne contredisent pas ceux visant la saine alimentation. Au contraire, l'Ordre croit que l'élaboration de la politique bioalimentaire doit passer par une mobilisation de tous les acteurs concernés par l'alimentation. Il s'agit d'une belle occasion de rassembler les intervenants du domaine bioalimentaire autour d'objectifs communs. L'élaboration de la politique bioalimentaire devrait englober un volet « santé des populations » puisque le lien désormais établi entre l'alimentation et la santé est au cœur même des préoccupations citoyennes.

L'Ordre entend poursuivre son mandat d'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle pour des services de qualité à la population. En tant que leader d'opinion incontournable et de référence de premier plan en matière d'alimentation et de nutrition, nous pouvons offrir notre soutien par notre réseau de relations au sein des ordres professionnels et par les quelque 3 100 diététistes-nutritionnistes qui exercent en nutrition en santé publique, dans le domaine agroalimentaire, en gestion des services d'alimentation et en nutrition clinique.

Annexe

Novembre 2015

[Commentaires de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec sur le projet de Politique gouvernementale de prévention en santé](#)

Octobre 2015

[Consultation publique portant sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires](#)

[Allocution de M^{me} Paule Bernier, Dt.P., M. Sc., présidente de l'OPDQ, prononcée devant la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, dans le cadre de la Consultation publique portant sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires](#)

Septembre 2011

[Mémoire de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec](#)

Septembre 2007

[Pour remettre le citoyen au cœur de l'assiette!](#)

Janvier 2004

[Les nouveaux enjeux liés à l'innocuité alimentaire – Mémoire de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec à la Commission sur l'Agriculture, les pêcheries et l'alimentation de l'Assemblée nationale du Québec – janvier 2004](#)